

Bulletin d'histoire politique

Ne tirez pas sur leur mémoire!

Bruno Roy



Volume 8, numéro 1, automne 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060395ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060395ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Roy, B. (1999). Ne tirez pas sur leur mémoire! *Bulletin d'histoire politique*, 8(1), 170–173. <https://doi.org/10.7202/1060395ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Ne tirez pas sur leur mémoire!

•••

Bruno Roy
écrivain

Au Québec, on craint encore l'héritage que nous a laissé la violence institutionnelle à l'égard des enfants. Aussi a-t-on d'abord nié puis toléré un scandale dont on connaissait pourtant l'existence. Le drame des orphelins de Duplessis n'est pas une opinion, mais un fait historique incontournable. Leur histoire n'est compréhensible que si nous acceptons de comprendre les mécanismes qui ont conduit aux abus dont on parle, et qui ne sont pas que des abus sexuels et physiques.

D'avoir vu les choses de l'intérieur ne m'a pas permis de comprendre toutes les raisons qui ont conduit au désastre humain dont nous connaissons maintenant mieux l'ampleur. Certes, je peux aujourd'hui expliquer les rouages du système dans lequel mes compagnons et moi avons baigné. Car les vrais enjeux ont été déterminés par des intérêts corporatistes ou égoïstes dont ont profité soit des groupes, soit des individus. Quant à l'amnésie collective dont notre dossier fut marqué, il a fallu, en 1992, le regroupement des victimes pour en reconnaître autant les signes que les causes. Jusque-là, l'Histoire les avait oubliés.

Qu'est-il donc advenu dans les années quarante et cinquante pour que la situation des institutions d'enfance dégénère et cela malgré l'abondance des Commissions d'enquête sur le sujet qui, toutes sans exception, confirment une même chose: la situation était connue et des solutions avaient été proposées.

Certes, les témoignages individuels ne pouvaient donner un point de vue d'ensemble du drame collectif des orphelins de Duplessis. Cela constituait un avantage marqué pour ceux et celles qui cherchaient à oblitérer l'histoire ainsi revisitée. Chaque souffrance individuelle était sectionnée de sa cause sociale. À l'égard de ceux et celles qu'on a maintenu dans le silence, l'impératif humain de témoignage jouait pourtant en faveur d'une histoire à

relire. L'essai que j'écrivis, intitulé *Mémoire d'asile* (Boréal 1994) est parvenu à cette relecture parce que l'analyse s'est dégagée d'une série de faits auxquels le livre ne les réduisait pas, contrairement au « discours de défense » de l'État, du clergé et du corps médical. Pour ce trio au pouvoir, l'inculpation des valeurs de l'époque est une commodité « providentielle » qui sert encore leur refus de reconnaître ce qui s'est passé.

Longtemps, on n'a pas cru les orphelins de Duplessis. Encore aujourd'hui, on ne les croit pas. Retournez à votre silence, leur ont dit dernièrement les évêques du Québec. C'est mieux ainsi. Le constat s'impose: quand il s'agit de ce groupe d'orphelins, la justice ne va pas de soi. Maintenir l'organisation du silence est une absence organisée dans ce débat. Devant ce silence entretenu et complice, quel apostolat de l'Église est-il possible? quelle démocratie est-elle possible? quelle éthique est-elle possible?

Dans tout système, il y a un chef. En ce qui concerne les orphelins de Duplessis, il y en avait deux: Maurice Duplessis et le cardinal Léger. Ni leur collaboration ni leurs décisions ne sont l'effet du hasard. En bref, notre destin, à un moment donné, était entre leurs mains. Comprendre l'époque, en ce qui nous concerne, c'est comprendre les intérêts corporatistes qui étaient en jeu et qui montrent, aujourd'hui, que les orphelins faisaient, entre autres, de la politique sans le savoir.

Dans notre dossier, l'accumulation de preuves n'a rien changé. L'effort documentaire a été discrédité sous prétexte de partialité. Les orphelins de Duplessis font face à une réalité que toutes les Lysiane Gagnon et les Denise Bombardier de cette terre ont bien identifiée et qui constitue une crainte réelle pour elles: être incapables de s'assurer que l'histoire ne sera pas écrite ou réécrite comme un constant démenti de leur vision idyllique. Dans leur défense, les orphelins de Duplessis sont en butte au révisionnisme historique. Or, leur effort documentaire fut gigantesque, mais si on est loin de la reconnaissance des torts, c'est parce que cet effort fut constamment nié par ceux-là mêmes qui devraient les écouter.

Afin de ne pas céder au révisionnisme historique simplificateur, il suffit de lire les gens appartenant bel et bien à ladite époque et qui ont contesté les gestes et les décisions de leurs contemporains¹. À ce propos, le sociologue de l'Université du Québec à Montréal, monsieur Jacques Beauchemin affirme ceci: «Oui, je pense que d'abord il faut établir que notre époque ou notre société actuelle peut se permettre un jugement rétrospectif sur son histoire sociale du Québec, sur l'éthique sociale contemporaine. Y'a une morale sur la base de laquelle on peut juger ce passé-là²».

Lorsque qu'on affirme que c'est la société qui a permis que l'on fasse des victimes de ces enfants, on risque de tomber dans une sorte de raisonnement commode et réducteur. Cette société, dans le cas des orphelins de Duplessis,

était maintenue dans l'ignorance, l'Église allant jusqu'à contrôler les consciences. Soumission, silence, abnégation, secret, constituaient les éléments du discours idéologique que l'Église imposait.

Dans ce débat, qui met en cause toute une société, j'ai découvert l'arrogance corporatiste d'un système de charité qui cherche encore sa propre justification. Je m'effraie à cette pensée que les congrégations religieuses avaient, par exemple, un pouvoir qu'elles n'ont pas utilisé au profit des enfants en difficulté, comme elles disent. Certes, il n'y aura jamais une explication complète des événements auxquels nous référons, il ne peut qu'y avoir que des jalons. Or l'impossibilité de tout expliquer est la force de ceux et celles qui veulent faire taire les victimes. Comme celles-ci sont impuissantes à tout révéler, l'indifférence du pouvoir les abuse à nouveau.

Référent aux motifs et aux objectifs à l'origine des pratiques institutionnelles, pour les Orphelins de Duplessis, constitue souvent, non sans une certaine efficacité dans l'opinion publique, de la pure diversion soutenue par une malhonnêteté intellectuelle profonde. Diversion qui se transforme en désinformation. Ainsi, au lieu de parler des asiles, on parle de tous les orphelinats du Québec, de toutes les communautés religieuses, de leur absence généralisé de dévouement. Pour le clergé, par exemple, le besoin de contexte (sorte de substitut au besoin de raison) éloigne, sépare même, sens et vérité; l'unité recherchée est ici brisée par l'effet de «déhistorisation» de l'événement. Ainsi, époque et phénomènes différents sont confondus dans le plus cruel mensonge du «contexte social» qui explique tout.

Ici, une dérive, voire une diversion est possible, quand elle n'est pas provoquée: élargir la responsabilité de l'individu à la société risque de devenir une fuite en avant, si toute l'information n'est pas disponible. Dans le cas de la tragédie des orphelins de Duplessis, c'est la commodité administrative, l'attitude corporatiste des communautés religieuses (leurs dirigeantes) et l'absence d'éthique professionnelle des médecins qui en ont été la cause, pas les valeurs de l'époque. Disons-le: le concordat entre l'Église et l'État a rendu corruptible leur hiérarchie respective.

Cette tragédie va au-delà du fait historique, c'est l'injustice qu'elle cache qui nous aide à concevoir la vérité. Par ailleurs, moins l'événement lui-même, c'est le sens à donner qui divise les parties prenantes à ce dossier. Pour dire la vérité, les religieuses, par exemple, n'étaient pas des monstres, mais davantage des fonctionnaires de la charité publique qui ont réduit certains enfants dont ils avaient la charge au non-humain. La preuve en est que ces enfants, parce qu'orphelins, ont séjourné illégalement dans des asiles. C'est la fidélité aux souvenirs de ces derniers qui aujourd'hui les rassemblent. Comment tourner la page quand celle-ci n'est même pas lue ou qu'on refuse de la lire? Ici, l'oubli est une grave insulte. Ainsi que l'écrit Jankélévitch, «le

passé ne se défend pas tout seul». Et dans ce dossier des orphelins de Duplessis, ceux-ci ont longtemps été seuls. Pour moi, par exemple, qu'on accuse d'ingratitude, il ne s'agit pas d'être reconnaissant, mais d'être fidèle à une histoire collective vécue.

Je sais que la vérité n'est pas dogmatique. Au risque que leur parole d'adulte reste la dernière preuve historique de la contestation de ce système d'aliénation des individus, la lutte des orphelins de Duplessis porte un souci d'exactitude pour l'avenir, c'est-à-dire pour l'histoire. Car le temps n'a pas de prise sur l'horreur et l'irresponsabilité. Nier l'histoire, dans notre dossier, n'est pas une opinion, c'est, pour certains, une posture hélas historique et amoral. Lorsque le refus de l'histoire tient lieu de discours justificateur, la vérité qui s'en dégage contredit elle-même la vérité.

Bref, au cœur de l'indifférence institutionnelle, les Orphelins de Duplessis se sont inscrits dans l'histoire, contre l'oubli, contre leur anonymat, contre leurs échecs répétés. Ce dont pourtant ils sont persuadés, c'est que la première méthode de réparation consiste à établir ce qui s'est passé. Voilà pourquoi il est temps que les historiens entrent en jeu. Moins pour accommoder la vérité des miens que pour contrer le détournement de l'histoire.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Voir le texte intitulé «Les Orphelins de Duplessis et Marcel Trudel», *Bulletin d'histoire politique*, hiver 1998, vol. 6, no. 2, p.143-147.
2. Émission *Droit de parole*, Télé-Québec, 27 janvier 1995.